



NOS PARTENAIRES



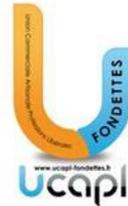
CONSEIL GÉNÉRAL
D'INDRE-ET-LOIRE



La Ferme
du
Carroir



Just Your Imagination



Fondettes



FONDETTA'VTT

SAMEDI 5 OCTOBRE 2013 À 16H00

COURSE VTT

DANS LA VILLE DE FONDETTES

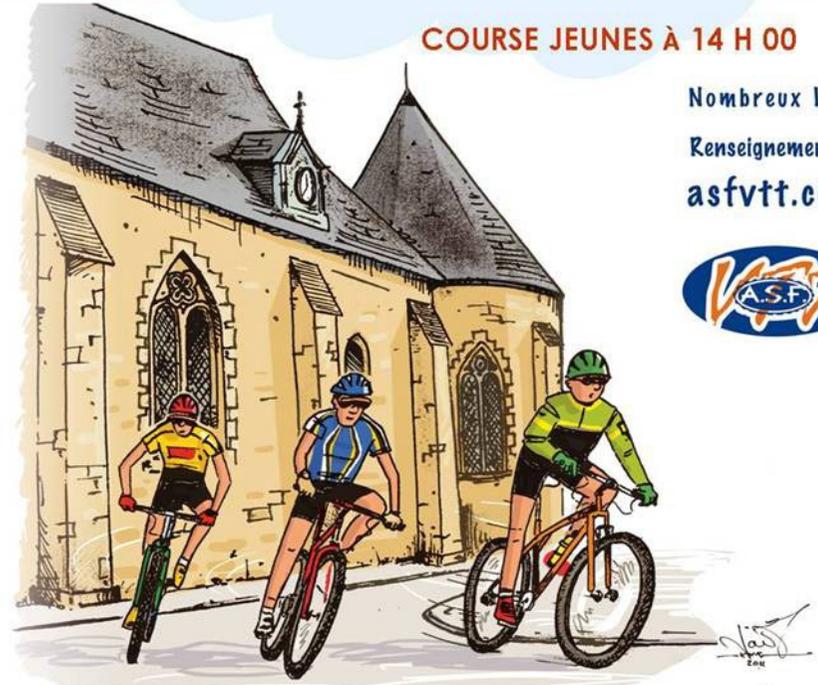
CATÉGORIES DAMES ET HOMMES DE MINIMES À MASTERS

COURSE JEUNES À 14 H 00

Nombreux Lots

Renseignements :

asfvtt.com



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Le samedi 05 octobre 2013, l'AS Fondettes VTT
organise une course VTT en ville.

Accueil et départ avenue du Moulin à Vent
près du gymnase de Fondettes

Vous allez vous affronter sur un circuit de 5,5 km
qui emprunte des chemins et des petites rues du centre ville.

Il y aura quelques marches à descendre,
des rues qui montent, d'autres qui descendent,
des trottoirs, des pavés, de l'herbe, de la terre, du bitume...

Tout se passe sans descendre du vélo.

Après l'effort, le réconfort.

Nous vous proposons une soirée paëlla:
organisateurs, coureurs, amis, accompagnateurs...
pourront se rassembler autour d'une table,
discuter, se désaltérer, se restaurer.

PROGRAMME DE L'APRES MIDI

Confirmation engagements et remise des plaques de 13 h 00 à 15 h 30

14 h 00 : départ des courses poussins et pupilles

Reconnaissance libre du circuit à partir de 14 h 30

16 h 00: départ espoirs, senior, masters 30-39

16 h 03: départ juniors, masters 40 et plus, dames

16 h 06: départ cadets, minimes et benjamins (garçons et filles)

18 h 30: podium

19 h 00: pot de l'amitié

19 h 30: soirée paëlla

RENSEIGNEMENTS:

Michel SOUVRAY 02 47 42 05 07 ou michel.souvray@laposte.net
asfvtt.com

DROITS D'ENGAGEMENTS

Engagement course 4,50 € pour les minimes et les cadets
pour toutes les autres catégories (hommes et dames): 10 €
Gratuit pour les poussins, pupilles et benjamins

Engagement course plus soirée paëlla :
20 € ou 14,50 € (minimes et cadets) ou 10 € (jeunes)
Accompagnateur soirée paëlla: 15€

Les coureurs non licenciés FFC devront acquitter un droit supplémentaire de 4 € pour
licence FFC à la journée et présenter un certificat médical de moins d'un an de non
contre indication à la pratique du VTT en compétition.

Pour être pris en considération, les bulletins d'engagements,
et les réservations pour la soirée accompagnés du chèque
doivent être adressés avant le 01 octobre 2013 à:

Carole DELAIRE

Les Granges

37510 BALLAN MIRE

Au-delà de ce délai, une pénalité de 2 € (par inscrit) sera réclamée.
Le bulletin d'engagement est disponible ci-dessous et sur www.asfvtt.com

BULLETIN D'ENGAGEMENT et INSCRIPTION SOIREE

FONDETTA'VTT 05 octobre 2013	
Participe à la course et à la soirée (20 €)	<input type="checkbox"/>
Participe à la course seulement (10 € ou 4,50 € ou gratuit)	<input type="checkbox"/>
Participe à la soirée (15 €) nombre de participant	<input type="checkbox"/>
NOM et Prénom :	
Homme <input type="checkbox"/>	ou Dame <input type="checkbox"/>
Date de naissance	
Numéro de licence FFC	
Club d'appartenance	
Catégorie (poussin, pupille, ben- jamin, minime, cadet,.... master)	
Bulletin à renvoyer avant le 01 octobre à Carole DELAIRE Les Granges 37510 BALLAN MIRE Accompagné obligatoirement du chèque à l'ordre de ASFVTT	